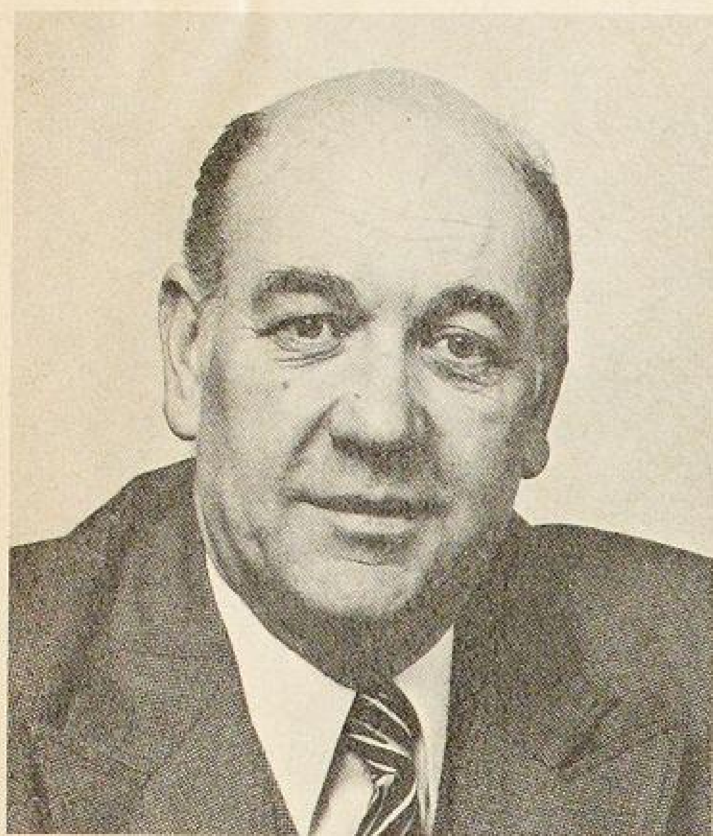


Paul PETIT
Agriculteur

Elections Législatives Mars 1978

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

3e circonscription

RPR
pour l'Union de la Majorité

ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous remercions bien vivement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui, en nous apportant leurs voix au premier tour d'une consultation difficile, nous ont placés en tête des candidats de la majorité.

Respectueux du pacte majoritaire, nous venons à nouveau solliciter vos suffrages. Le brillant résultat de notre partenaire, le Dr Pouret, et de son suppléant, le Dr Boussely, fait que la majorité arrive très largement en tête devant le candidat communiste ou le candidat socialiste.

Il faut que, dimanche prochain, vous veniez confirmer cette volonté de voir la majorité triompher dans notre circonscription. Que la majorité perde ces élections législatives, ne serait-ce que d'un seul siège, et dès le lundi 20 mars, ce serait la mise en œuvre du Programme commun.

Que resterait-il de nos libertés, de l'indépendance de la France, du progrès économique et social qui a permis, au cours des vingt dernières années, de doubler le niveau de vie des Français, de tripler le minimum vieillesse, de quadrupler les prestations sociales ?

Ce serait la mise en place d'une société bureaucratique qui pénaliserait tout ce qui est en France, initiative, liberté et responsabilité, en particulier :

- les petites et moyennes entreprises ;
- les commerçants et les artisans ;
- les cadres ;
- les agriculteurs.

Même votre vie de tous les jours serait bouleversée. Vous ne seriez plus le propriétaire réel de vos biens. Votre embauche dans une entreprise, votre nomination, vos fonctions dépendraient du bon vouloir des comités d'entreprise et des syndicats. Tout cela est prévu expressément dans le texte du Programme commun et serait effectivement appliqué.

<u>Le communiqué révélant l'accord des formations du Programme commun constitue la plus grande comédie politique de notre histoire.</u>

Nous sommes les seuls candidats qui vous proposons de sauvegarder la société de liberté et de responsabilité à laquelle vous êtes attachés.

S'abstenir, ce serait laisser aux autres la responsabilité de choisir le destin de la France, le vôtre et celui de vos enfants. Pour vous permettre de maintenir vos libertés, toutes vos libertés,



Jean-Pierre LAURENT
Chirurgien-Dentiste

SUPPLÉANT

UN SEUL RECOURS :

Le Candidat R. P. R. pour l'UNION de la MAJORITE

Paul PETIT

Jean-Pierre LAURENT

imp. JEUDY, Limoges